# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 10 AVRIL 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
No. 82, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil-Etat, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission d'Expropriation.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 10 AVRIL.


## AVIS AUX ASSESSEURS.

☞ Les assesseurs des différens districts représentants de la paroisse d'Orléans, et des autres paroisses de l'Etat, sont prévenus que les rôles d'assessement, pour l'année courante, sont prêts à leur être délivrés sur leurs reçus, au bureau de l'Abeille.

## AVIS JUDICIAIRES.

No. 234.—*ACTE.*—Relativ à la publication des avis dans la paroisse d'Orléans.

SECTION 1re—*Il est décrété, &c.*—Qu'à dater du présent acte nul avis cité conjointe et un, tous les avis qui seront publiés dans la paroisse d'Orléans en vertu d'aucune loi, ordre de Cour ou ordonnance judiciaire, devront l'être en français et en anglais, pour le nombre de fois et pendant le temps voulu par les lois existantes, dans un ou plusieurs journaux, le choix desquels appartiendra au défendeur dans les cas de saisie et vente, et aux parties intéressées dans les autres cas, ou au shérif ou tout autre officier, selon le cas, lorsque le défendeur ou les autres parties intéressées manqueront ou négligeront de faire leur propre choix. Bien entendu que tous les avis en français seront insérés dans un journal que le public en anglais et en français.

SECTION 2e—*Il est de plus décrété, &c.*—Que toutes lois ou parties de lois contraires au présent acte soient et demeurent abrogées.

Approuvé 30 mars 1850.

JOSEPH WALKER,
*Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.*

On a beaucoup parlé de réformes avant l'élection des aldermen. Maintenant que les contribuables ont désigné leurs mandataires, les nouveaux conseils vont-ils se mettre sérieusement à l'œuvre? Nous l'espérons. Il y a beaucoup à faire pour rétablir la confiance ébranlée et rendre à la ville son ancienne prospérité. Il dépend des hommes choisis par les électeurs pour administrer les affaires de la Nouvelle-Orléans que les fautes anciennes pèsent moins lourdement sur le présent et que l'avenir soit moins sombre que le passé. Pour arriver à un pareil résultat, il faut de l'énergie, une volonté ferme et de la persévérance. Il faut être en même temps inaccessible à de puériles terreurs et ne pas se préoccuper exclusivement du plus ou moins de popularité de telle ou telle mesure. Il y a également des surprises contre lesquelles il importe de se prémunir et des sollicitations auxquelles il faut savoir résister.

Il n'est pas toujours facile de remplir un devoir. Voici pourquoi il est indispensable que nos affaires municipales soient confiées à des mains énergiques.

Nous ne voulons pas tracer le programme des réformes à opérer: elles sont nombreuses, et chacun peut poser le doigt sur les vices de l'administration. La situation financière des municipalités appelle d'abord la sollicitude des nouveaux conseils. Cette situation est fort précaire au dessus de la rue du Canal et presque désespérée au dessous de la rue de l'Esplanade. La première municipalité seule est jusqu'à un certain point en mesure de payer sa dette et d'acquitter ses dépenses courantes. Cependant l'état de ses finances pourrait encore s'améliorer, et nous espérons que le Conseil empluiera dans ce but tous les moyens nécessaires.

L'impôt pèse trop lourdement sur les contribuables, il faut songer à le modérer. Si nous portons que le trésor municipal maintienne l'équilibre entre ses recettes et ses dépenses, il est au moins aussi nécessaire que la source où saillent les finances publiques ne s'épuise pas. Or, cette fiscalité s'épuiserait si les propriétés imposables continuent à perdre de leur valeur par suite de l'exagération de l'impôt. Combien ne faudrait-il pas de temps pour convertir leurs fonds en numéraire? Il est à craindre naturelle qu'ils épouvanté de voir la taxe augmenter indéfiniment. Cette crainte paralyse l'élan de l'industrie et est un obstacle aux améliorations qui autrement se réaliseraient.

Mais dira-t-on, la taxe ne saurait être réduite sans outrepasser l'équitable dont nous parlions plus haut, sans créer un déficit. Nous ne partageons pas cette opinion. S'il était bien avéré que les différentes municipalités, entraînées dans une voie nouvelle, fussent déterminées à faire subir à l'impôt une diminution progressive, les capitaux reprendraient cette confiance qui n'est pas encore et on verrait de toutes parts se multiplier nos propriétés et les industries imposables. Ce qui serait perdu sur le chiffre de la taxe ou chiffre même serait gagné sur le total, et les recettes au lieu de diminuer, augmenteraient en raison directe de l'accroissement des matières imposées à l'impôt. Voilà le point de vue sous lequel on est utile d'envisager toute question financière. Une des conséquences inévitables de l'accroissement de l'impôt c'est de diminuer la masse des propriétés imposables; or, cette masse diminuant et les dépenses restant les mêmes, il est évident que la taxe doit être augmentée pour maintenir l'équilibre dans le budget, et l'impôt est alors d'autant plus lourd qu'il se répartit sur un plus petit nombre de contribuables. Tout cela est élémentaire dans l'économie politique, et cet axiome est d'une vérité fondamentale: que dans la plupart des circonstances toute augmentation de taxes appelle plus tard une nouvelle augmentation.

Après la question financière, reste celle des améliorations à accomplir, vaste sujet d'études et de réflexions pour les hommes chargés de la gestion des affaires publiques. La presse qui reflète et exprime les vœux du plus grand nombre aura sans doute à cet égard des suggestions à faire, mais elles seraient inutiles en ce moment. Lorsque les différens Conseils seront organisés il sera temps d'aborder certains sujets dont se préoccupe à bon droit l'opinion publique.

ECOLES SUPERIEURES—Les examens à l'Ecole Supérieure des demoiselles commenceront aujourd'hui par les classes d'anglais et se termineront demain, vendredi, par les classes de français. Le grand nombre de personnes qui assistent à ces examens ont forcé le surintendant de choisir un local plus vaste que celui de l'Ecole. Les examens auront lieu dans la grande salle de la Loge de la Parfaite Union, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe.

LECTURES—Un concours a lieu aujourd'hui à l'Académie de M. Dolbear, comme on peut le voir en se référant à nos annonces. Le prix consiste en deux magnifiques plumes et porte-plumes en or qui seront décernés à celui qui produira le plus bel exemple d'écriture. Les élèves de toutes les institutions de la ville sont invités à se présenter chez M. Dolbear, pour concourir.

THEATRE D'ORLEANS.—Ce soir les *Huguenots*, c'est-à-dire solennité, salle comble et applaudissements. Les habitués seront tous à leur poste.

NAUFRAGE.—Le navire *Cato*, capitaine Robinson, parti de Liverpool pour la Nouvelle-Orléans avec une cargaison assortie et trois cents passagers d'entrepont, s'est perdu le 31 du mois dernier sur les récifs de Bemini. Les passagers, les matelots et les officiers ont été recueillis par un bateau de sauvetage et conduits à Nassau. Personne n'a péri.

INCENDIE A NEW-YORK.—Un incendie s'est déclaré à New-York dans la soirée du 31 mars et a réduit en cendres trois grands bâtimens situés dans la rue Buchman. La perte est évaluée à $90,000.

MOBILE.—Un violent orage accompagné de grêle a éclaté sur Mobile dans la soirée du dimanche dernier. Les grêlons avaient un demi-pouce de diamètre.

VIRGINIE.—La législature de la Virginie s'est ajournée le 31 du mois dernier. Les deux Chambres ont voté pendant la session trois cent onze bills.

Le Président a reconnu M. ozos Aiken comme consul de la Grande Bretagne en Californie. M. Aiken résidera à San Francisco.

MORMONS.—Quatre cent dix Mormons sont arrivés à St-Louis le 30 du mois dernier, sur le bateau à vapeur Concordia. Ils se dirigent à Deseret.

BERMUDES—Le steamer anglais *Merlin* a apporté à New-York des nouvelles des Bermudes jusqu'au 27 mars et de Trinidad jusqu'au 22. Des pluies abondantes ont succédé dans les îles à la sécheresse qui menaçait déjà les récoltes et inspirait de graves inquiétudes aux habitans. L'Assemblée législative d'où a ajourné pour se réunir de nouveau le 7 avril. Le gouverneur Henry Lees, abandonnée en mer et remmené par le steamer *Empire City* allant à Chagres, a été conduire le 15 mars à Ely's Harbor, par le capitaine Staples. Celui-ci se trouvant à bord de l'*Empire City*, ayant exécuté le capitaine de vapeur donner l'ordre de mettre le feu à l'épave pour éviter les accidens d'abordage, il proposa de se rendre à bord de la goélette avec un matelot et un mousse pour le conduire si c'était possible aux Bermudes. Cette téméraire entreprise a été couronnée de succès, malgré le mauvais état du bâtiment abandonné dont les mats étaient à moitié brisés et qui avait une gîte d'eau.

Le vice-amiral Dundonald est arrivé aux Bermudes le 24 mars.

Les nouvelles de Trinidadet de Demerara n'ont aucune importance.

## TÉLÉGRAPHIE MAGNÉTIQUE.

Le magnétisme promet, si les premières expériences ne se démentent pas, de remplacer avantageusement l'électricité pour la transmission de la pensée. Voici ce que nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*. Il s'agit de M. Gandon qui est parvenu à établir entre lui et un tout jeune homme, son neveu, une communication électrique dont les effets, aussi rapides que surprenans, dépassent de bien loin tous les résultats obtenus jusqu'ici par les plus fameux adeptes du somnambulisme et du magnétisme.

M. Gandon, dit un des rédacteurs de la feuille de New-York, M. L. Siret, s'est présenté dans notre bureau de rédaction avec son neveu. Après le salut et l'introduction d'usage, il s'adresse à l'une des personnes qui étaient présentes, la prian d'écrire, sous ses yeux, un mot, un chiffre, un nom quelconque. M. Gandon se contente de regarder la feuille où sont tracés les caractères, et son neveu, qui est à l'autre extrémité de la salle, et le dos tourné, dit tout haut et sans hésiter, le mot, le chiffre, le nom que le regard seul de son oncle a lu; qu'il soit grec, latin, allemand, anglais, italien, espagnol, rien n'y fait: le jeune homme lit tout, prononce tout, traduit tout. Nous venions de recevoir nos journaux d'Europe. Un de nous en prend un pesée le doigt sur une langue au hasard: M. Gandon la regarde, et son neveu la lit. Sur une date, sur le marché de la Bourse de Paris, sur un fait relatif à quelques nouvelles étrangères, même opération de la part du l'oncle et du neveu, même surprise de la nièce. C'était à confondre. M. Gandon regarde l'heure à une montre, et M. Gonbrand la dit, à moins d'une seconde près. On ouvre un Virgile, un Homère, textes originaux, et c'est le jeune homme qui lit le mot sur lequel le premier vent de nous a posé le doigt. Pourtant que l'oncle voie, c'est tout ce qu'il faut. Si, en écrivant, vous faites, à dessein ou non, une faute, le jeune homme vous l'indique; et tout cela sans contorsion, sans grimace, tout en causant de choses diverses. Ces messieurs sont un être en deux parties. Ce que le maître voit, l'élève le voit; ce que l'oncle sait, le neveu le sait; ce que le premier pense, c'est le second qui l'exprime. Mais ce qui tient des prodiges encore plus surprenans, c'est qu'ils s'opèrent sans la plus légère hésitation, le moindre tâtonnement. La question n'est pas plutôt posée (et c'est vous qui la posez, qu'on veuille bien le remarquer), que elle est résolue. Plusieurs personnes écrivent des nombres différens sous les yeux de M. Gandon ou lès lui disent à l'oreille, et à peine le dernier est-il écrit ou dondé, que le jeune homme en a fait l'addition et annonce le total.

Voilà les faits: nous en avons été témoin, seule circonstance, nous l'avouons, qui nous ait décidés à y croire. Du reste de cette nature que la raison, malgré toutes ses répugnances, qui plus qu'à s'incliner. Ainsi avons-nous fait, ainsi feront bien d'autres. Si nous nous hâtons de les porter à la connaissance du public, c'est dans l'impatience où nous sommes de voir les incrédules les plus rebelles se soumettre et se rendre.

Maintenant, quel est le procédé de M. A. Gandon? C'est son secret, bien entendu, s'il est peut-être plus simple qu'on ne le suppose, moins sûr qu'il n'a, dans les cas, payé ce qu'il sait, cet exercice de l'expérimentation a laqué de l'exercice, aujourd'hui, c'est-à-dire, nous de travail ne lui a-t-il pas fallu pour l'acquérir? Qu'en toutes les recherches, toutes les études qu'on a coûtées sa conquête? Que de conditions indispensables, que de travaux préliminaires, que d'essais, que de tentatives, avant d'arriver à des principes et de régler les lois d'une théorie qui pratique aujourd'hui avec une si prodigieuse sûreté?

Pendant une longtemps, il s'est borné à des expériences faites dans des salons particuliers. Une des premières sources qui ont contribué à répandre sa réputation, ce fut le fameux Michel Bogrand. Dans la suite, M. Gandon, demandé partout, est devenu tributaire de la curiosité générale. Il a visité, en les étonnant, plusieurs grandes villes de la France, la Belgique, la Hollande, et enfin, il y a quelques jours, il débarquait à New-York, où il ne produira pas, il nous l'espérons, moins de sensation qu'en Europe. Jusqu'à présent, il n'a encore vu que peu de personnes, mais il n'en a jusqu'à ce jour eu aucun l'avoir conquise; car, c'est le mot, M. Gandon vous prend sur mot de l'assaut. Au moment où vous y pensez le moins, la chose est faite, et vous vous convaincu, pas de nain! Thème qui en rechapperait. On conçoit tout l'avantage d'une science agissant ainsi au pied levé, et toute la chance qu'elle a de devenir promptement populaire.

M. Gandon prendra sans doute prochainement des arrangements avec quelque directeur de théâtre. Nous ne doutons pas de son succès, et nous souhaitons que cette découverte extraordinairement réunies, le caractère sérieux et loyal de ses expériences, la rapidité phénoménale de l'opération, et l'absence de tout charlatanisme de mise en scène.

### Aux Editeurs de l'*Abeille*.

Messieurs,

Le *Courrier de la Louisiane*, fidèle à ses habitudes de dénigrement, vient encore, dans son numéro du 9 avril, de diriger des imputations calomnieuses contre des citoyens honorables. Il accuse les juges et greffiers d'élection du 3me ward d'avoir violé la fraude au profit d'un parti et d'avoir flagrant la sincérité de l'élection.

Permettez-moi, messieurs, de protester contre cette accusation gratuite. J'étais un des greffiers du 3me ward et j'oppose une dénégation formelle, complète, absolue aux déloyales affirmations de la feuille du soir. Les juges et greffiers du 3me ward ont fait leur devoir, tout leur devoir, et rien ne devait pas s'attendre à les voir traiter sur la selliette. D'ailleurs il se trouvait des démocrates au poll du 3me ward et ils ont fait prêter serment à tous les électeurs douteux et même à ceux qui ne l'étaient pas. Comment donc les juges auraient-ils pu recevoir des bulletins frauduleux?

Vous pour le *Courrier de la Louisiane* dont je m'abstiendrai par respect pour mon nieuse et pour vos lecteurs, de relever certaines expressions malsonnantes.

Maintenant je dirai au public, qui est seul juge en cette matière: Depuis les dernières élections, le nombre des voyans du troisième ward s'est accru de tous les pensionnaires de l'hôtel St Louis et d'un autre établissement de genre situé rue Toulouse. Mais que nous importe d'ailleurs? Nous n'avons reçu que les votes qui, toutes vérifications faites, nous ont semblé appartenir au ward. Qu'ils soient plus ou moins considérables, ce n'est pas notre affaire. Mais ce que nous voulons, ce que j'exige personnellement, c'est qu'on nous respecte et que le journal journal veuve ne nous jette pas l'insulte à la lèche.

Accusé par le *Courrier*, ainsi que les autres juges et greffiers du troisième ward, j'ai du repousser la calomnie et me laver aux yeux du public d'un reproche immérité.

Veuillez, messieurs, recevoir l'assurance de ma considération très distinguée,

J. MICHEL,
Greffier au troisième ward.

## QUELQUES MOTS
### Sur le Magnétisme.

II.

Tout est donc mystère autour de nous; et si nous ne devons croire que ce qu'il nous est donné de expliquer, nous ne croirions presque à rien. Mais puisque nous sommes forcés de nous en tenir là, au moins observons-les avec méthode; considérons d'abord ceux dont nous sommes témoins depuis notre enfance, et auxquels l'habitude nous empêche de faire attention; nous verrons qu'en n'en sera que mieux préparé à l'examen d'autres faits, qui, pour être moins fréquents, ne sont pas moins réels.

On ne sait guère ce qu'est le magnétisme; mais on ne sait pas davantage ce qu'est la vie. On a dit: "le magnétisme est un les invalide," et cela paraît être vrai, car son premier effet est de rétablir, souvent même de faire transpirer. Mais la vie aussi est un fes invisible, une combination de tous les instans, car, à mesure qu'elle s'en va, le corps se refroidit, et la mort il devient glacé. Pourquoi donc le magnétisme ne serait-il pas la vie même, ou du moins le restaurateur de la vie, le régulateur de la santé?...

Nous considérons le magnétisme comme un fluide imponderable dont tous les corps sont pénétrés, analogue au calorique, à l'électricité, et, comme eux, appréciable seulement par ses effets. Comme eux il est sujet à des lois qui sont pour nous autant de mystères, mais dont l'équilibre, se traduit à chaque instant par des faits. Par exemple: si on rapproche un corps chaud d'un corps froid, l'équilibre de température se fait bientôt. Il en est de même d'un être sain et d'un être malade: l'équilibre de santé tend à s'établir; et c'est pourquoi on a recommandé, de tout temps, de ne pas laisser les enfans coucher avec les vieillards. On remarque encore cet effet de la même loi dans les jeunes arbres qui en avoisinent de vieux: les plus rapprochés sont aussi les plus rabougris.

Ces considérations, quoique bien simples, bien élémentaires, doivent néanmoins suffire pour faire admettre une première action magnétique, involontaire, résultant de contact, ou même du simple rayonnement, car chaque être a son atmosphère propre: les sympathies et les antipathies se doivent peut-être rapporter à une autre cause. Mais cette action, déjà si manifeste, le devient bien davantage lorsqu'elle est influencée par la volonté, quand notamment il peut compter sur un certain concours, de l'esprit sur la matière. Tout le monde sent bien instinctivement qu'on ne magnétise pas le doigt et sur n'y a la volonté de le magnétiser, et on n'est pas persuadé que le magnétiseur, plus de la volonté que lui donne cette intention, ait besoin de son côté, d'un certain concours de la part de l'objet qui lui doit être magnétisé, pour le rendre plus sensible à son action. Ainsi, quand on dit que le magnétisme ne agit que le doigt d'autrui, on ne dit pas tout, on ne tient compte de l'influence de l'esprit... Ce n'est